

Image not found or type unknown



Succession entre frère et soeur

Par **guy17**, le **18/06/2013 à 18:40**

Bonjour ,

Ma soeur ne répond jamais aux propositions de mon notaire, ce qui fait que la succession est arrêtée .Est ce que j'ai un moyen légal pour l'obliger à débloquer cette situation . Notre père est décédé depuis deux ans et notre mère vingt cinq ans , les biens qu'ils nous laissent,une maison qui est vendue et quelques terres sans valeur . L'argent de la vente de la maison est bloqué chez le notaire depuis un an . Merci de me répondre .

Cordialement